



Résiliation contrat internet

Par **klein edgard_old**, le **18/12/2007** à **19:58**

j ai souscrit un contrat internet avec tiscali il y a déjà quelques années qui entre temps c'est transformé en contrat alicé
je souhaite résilier mon contrat étant en perte d'emploi et dans l'incapacité de continuer les paiements et en plus il n'y a pas eu de report d'abonnement.
suis je dans mes droits après avoir envoyé une lettre de résiliation avec accusé de réception + une notification de l'assédict.
merci de me répondre.....